

**LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**

**ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2023**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Victoriaville SENCRL¹

Victoriaville
Le 30 mai 2024

¹ Par Joël Minville, CPA auditeur

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**Résultats**

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2023

2022

PRODUITS

Subventions et ententes de contributions :		
Contributions gouvernementales	4 229 761 \$	3 653 256 \$
Secteur communautaire/charitable	477 924	452 812
Autres subventions et ententes de contributions	11 750	28 475
	4 719 435	4 134 543
Produits d'autres sources :		
Honoraires tirés d'événements et de formations	127 243	95 887
Contrats de services	769 207	612 641
Cotisations des membres	46 612	40 580
Dons et autres produits	6 485	4 960
Intérêts	52 961	12 073
	1 002 508	766 141
	5 721 943	4 900 684

CHARGES

Dépenses liées aux projets (annexe A)	3 136 684	3 159 650
Conseil d'administration, comités et membres (annexe B)	3 348	26 787
Dépenses liées au personnel (annexe C)	1 897 534	1 337 194
Frais d'administration (annexe D)	252 774	233 521
Amortissement des immobilisations corporelles	6 762	5 242
	5 297 102	4 762 394
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	424 841	138 290
PERTE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	(2 468)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	424 841 \$	135 822 \$

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**Évolution de l'actif net****Pour l'exercice clos le 31 décembre**

	Reçu à titre de dotations	Investi en immobi- lisations corporelles	Affecté	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	87 996 \$	7 349 \$	768 344 \$	863 689 \$	727 867 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	5 436	(6 762)	426 167	424 841	135 822
Investissement en immobilisations corporelles	-	7 242	(7 242)	-	-
SOLDE À LA FIN	93 432 \$	7 829 \$	1 187 269 \$	1 288 530 \$	863 689 \$

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Situation financière

Au 31 décembre

2023

2022

ACTIF**ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie	725 458 \$	639 305 \$
Débiteurs (note 4)	1 046 372	538 681
Frais payés d'avance	50 036	49 104
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	272 350	-

2 094 216 1 227 090**PLACEMENTS (note 5)****271 050** 520 000**IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)****7 829** 7 349

2 373 095 \$ 1 754 439 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 7)	162 863 \$	166 963 \$
Produits et apports reportés	921 702	683 787
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	-	40 000

1 084 565 890 750**ACTIF NET****ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS****93 432** 87 996**ACTIF NET AFFECTÉS****1 187 269** 768 344**ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES****7 829** 7 349

1 288 530 863 689

2 373 095 \$ 1 754 439 \$

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur
_____, administrateur

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**Flux de trésorerie****Pour l'exercice clos le 31 décembre****2023****2022****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Excédent des produits sur les charges	424 841 \$	135 822 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 762	5 242
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	2 468
	431 603	143 532
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(507 691)	(405 660)
Frais payés d'avance	(932)	(39 129)
Créditeurs	(4 100)	(15 622)
Produits et apports reportés	237 915	(406 823)
	156 795	(723 702)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(23 400)	(520 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 242)	(6 819)
	(30 642)	(526 819)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	86 153	(1 250 521)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	639 305	1 889 826
TRÉSORERIE À LA FIN	725 458 \$	639 305 \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est régie en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Les objectifs de l'organisme sont de réduire la pauvreté, le chômage et de soulager la misère dans les collectivités défavorisées sur le plan économique.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus, à titre de dotations, sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net au cours de l'exercice.

Cotisations des membres, honoraires tirés d'événements et autres produits

L'organisme comptabilise ses produits de cotisations des membres, d'honoraires tirés d'événements et les autres produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des débiteurs et des placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 45 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2023

3. AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décidé d'affecter un montant de 418 925 \$ portant ainsi les montants affectés totaux à 1 187 269 \$. En 2020, le conseil d'administration a adopté une nouvelle politique de fonds de réserve affectée en créant deux fonds : le fonds de Contingence et le fonds d'Initiative stratégique. Ces affectations ont pour but de venir en aide au financement des activités de fonctionnement et de différents projets lorsque les ressources financières de l'organisme seront insuffisantes. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration. Les sommes affectées se répartissent comme suit :

	2023	2022
Réserves affectées		
Fonds de contingence		
Stabilité des projets	376 134 \$	334 355 \$
Fonds d'opérations	384 900	305 261
	761 034	639 616
Fonds d'initiative stratégique	426 235	128 728
Total réserves affectées	1 187 269	768 344
Dotations	93 432	87 996
	1 280 701 \$	856 340 \$

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes clients	949 460 \$	513 231 \$
Intérêts	583	639
Taxes sur les produits et services	96 329	24 811
	1 046 372 \$	538 681 \$

5. PLACEMENTS

	2023	2022
Placements de portefeuille :		
Dépôts à terme, portant intérêts à taux variant de 4,25 % à 5 %, échéant en décembre 2024 et décembre 2025	543 400 \$	520 000 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	(272 350)	-
	271 050 \$	520 000 \$

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**Notes complémentaires****Au 31 décembre 2023****6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	25 510 \$	17 681 \$	7 829 \$	7 349 \$
Mobilier de bureau	2 110	2 110	-	-
	27 620 \$	19 791 \$	7 829 \$	7 349 \$

7. CRÉDITEURS

		2023	2022
Comptes fournisseurs		99 618 \$	114 853 \$
Salaires et charges sociales		55 499	49 440
Frais courus		7 746	2 670
		162 863 \$	166 963 \$

8. PRODUITS ET APPORTS REPORTÉS

Les fonds suivants, reçus au cours de l'exercice courant, seront comptabilisés aux produits lors d'un exercice financier ultérieur lorsque les services auront été rendus ou que les dépenses auront été engagées, se résumant comme suit :

	2023	2022
Contributions gouvernementales	482 714 \$	412 915 \$
Secteur communautaire/charitable	93 345	102 409
Autres revenus	276 551	150 953
Honoraires tirés d'évènements	52 234	-
Cotisations des membres	16 858	17 510
	921 702 \$	683 787 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt de 60 000 \$, échu au cours de l'exercice	- \$	40 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	(40 000)
	- \$	- \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux placements.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La société n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

11. ENGAGEMENTS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 47 058 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2024	23 605 \$
2025	21 849 \$
2026	1 604 \$

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Renseignements complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2023

2022

ANNEXE A - DÉPENSES LIÉES AUX PROJETS

Salaires et charges sociales des stagiaires	820 257 \$	1 259 446 \$
Sous-contractants	1 822 362	1 585 066
Communications	46 293	65 307
Déplacements et repas	106 796	47 168
Développement professionnel	72	1 146
Frais de partenariat	-	200
Frais de traitement de cartes de crédit	3 094	3 866
Matériels et fournitures	8 727	11 124
Produits de connaissance	213 838	115 277
Promotion, conception et publications	20 089	43 624
Réunions, événements, location de salles et d'équipements	43 007	18 981
Subventions	35 000	-
Traduction	17 149	8 445
	3 136 684 \$	3 159 650 \$

ANNEXE B - CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉS ET MEMBRES

Réunions, déplacements et repas	3 348 \$	26 787 \$
---------------------------------	----------	-----------

ANNEXE C - DÉPENSES LIÉES AU PERSONNEL

Salaires et charges sociales	1 897 534 \$	1 337 194 \$
------------------------------	--------------	--------------

ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	5 783 \$	5 720 \$
Communications	7 766	4 277
Cotisations	18 347	7 295
Formation et réunion du personnel	59 363	56 506
Frais bancaires et frais de transaction en ligne	5 756	5 228
Frais d'équipement	738	2 467
Frais de bureau	20 679	7 528
Internet et services en ligne	27 853	18 704
Loyer	47 595	45 490
Promotion, événements et publications	14 087	12 425
Services professionnels	29 040	42 338
Site internet	10 989	18 764
Traduction	4 778	6 779
	252 774 \$	233 521 \$